

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20008339200049	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT ETABLISSEMENT PUBLIC LAVAL AGGLOMERATION
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SGC DE LAVAL

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Budget primitif

BUDGET : TRANSPORTS LA (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	22
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	23
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	24
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	25
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	26
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	27
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	28
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	29
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	31
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	19 702 302,00	19 702 302,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		19 702 302,00	19 702 302,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	8 800 100,00	8 800 100,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		8 800 100,00	8 800 100,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	28 502 402,00	28 502 402,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	15 037 150,00	0,00	18 036 447,00	18 036 447,00	18 036 447,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	197 850,00	0,00	198 045,00	198 045,00	198 045,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	167 520,00	0,00	155 810,00	155 810,00	155 810,00
Total des dépenses de gestion des services		15 402 520,00	0,00	18 390 302,00	18 390 302,00	18 390 302,00
66	Charges financières	176 000,00	0,00	133 000,00	133 000,00	133 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		15 578 520,00	0,00	18 568 302,00	18 568 302,00	18 568 302,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 116 000,00		1 134 000,00	1 134 000,00	1 134 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 116 000,00		1 134 000,00	1 134 000,00	1 134 000,00
TOTAL		16 694 520,00	0,00	19 702 302,00	19 702 302,00	19 702 302,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	19 702 302,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 858 000,00	0,00	2 069 882,00	2 069 882,00	2 069 882,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	6 411 000,00	0,00	8 430 000,00	8 430 000,00	8 430 000,00
74	Subventions d'exploitation	8 337 520,00	0,00	9 097 420,00	9 097 420,00	9 097 420,00
75	Autres produits de gestion courante	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		16 613 520,00	0,00	19 597 302,00	19 597 302,00	19 597 302,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		16 613 520,00	0,00	19 597 302,00	19 597 302,00	19 597 302,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	81 000,00		105 000,00	105 000,00	105 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		81 000,00		105 000,00	105 000,00	105 000,00
TOTAL		16 694 520,00	0,00	19 702 302,00	19 702 302,00	19 702 302,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	19 702 302,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 029 000,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	130 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles	4 041 000,00	0,00	4 378 100,00	4 378 100,00	4 378 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 530 000,00	0,00	1 770 000,00	1 770 000,00	1 770 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 701 000,00	0,00	6 168 100,00	6 168 100,00	6 168 100,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 313 000,00	0,00	1 227 000,00	1 227 000,00	1 227 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 313 000,00	0,00	1 227 000,00	1 227 000,00	1 227 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		7 014 000,00	0,00	7 395 100,00	7 395 100,00	7 395 100,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	81 000,00		105 000,00	105 000,00	105 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 300 000,00		1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 381 000,00		1 405 000,00	1 405 000,00	1 405 000,00
TOTAL		8 395 000,00	0,00	8 800 100,00	8 800 100,00	8 800 100,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 800 100,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 038 000,00	0,00	2 442 500,00	2 442 500,00	2 442 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 941 000,00	0,00	3 923 600,00	3 923 600,00	3 923 600,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 979 000,00	0,00	6 366 100,00	6 366 100,00	6 366 100,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		5 979 000,00	0,00	6 366 100,00	6 366 100,00	6 366 100,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 116 000,00		1 134 000,00	1 134 000,00	1 134 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 300 000,00		1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 416 000,00		2 434 000,00	2 434 000,00	2 434 000,00
TOTAL		8 395 000,00	0,00	8 800 100,00	8 800 100,00	8 800 100,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 800 100,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 029 000,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	18 036 447,00		18 036 447,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	198 045,00		198 045,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	155 810,00		155 810,00
66	Charges financières	133 000,00	0,00	133 000,00
67	Charges exceptionnelles	45 000,00	0,00	45 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 134 000,00	1 134 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		18 568 302,00	1 134 000,00	19 702 302,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	19 702 302,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	105 000,00	105 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 227 000,00	0,00	1 227 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	20 000,00	0,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	4 378 100,00	990 000,00	5 368 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 770 000,00	310 000,00	2 080 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		7 395 100,00	1 405 000,00	8 800 100,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 800 100,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 069 882,00		2 069 882,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	8 430 000,00		8 430 000,00
74	Subventions d'exploitation	9 097 420,00		9 097 420,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	105 000,00	105 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		19 597 302,00	105 000,00	19 702 302,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	19 702 302,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 442 500,00	0,00	2 442 500,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 923 600,00	0,00	3 923 600,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		1 134 000,00	1 134 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		6 366 100,00	2 434 000,00	8 800 100,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 800 100,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	15 037 150,00	18 036 447,00	18 036 447,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	2 000,00	2 800,00	2 800,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	2 000,00	5 000,00	5 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	38 000,00	38 000,00
611	Sous-traitance générale	14 215 400,00	17 240 000,00	17 240 000,00
6132	Locations immobilières	16 000,00	16 000,00	16 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	4 500,00	4 500,00	4 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6156	Maintenance	116 700,00	173 332,00	173 332,00
6162	Assurance obligatoire dommage construct°	1 100,00	1 300,00	1 300,00
617	Etudes et recherches	59 250,00	118 000,00	118 000,00
618	Divers	1 100,00	1 100,00	1 100,00
6226	Honoraires	8 000,00	8 750,00	8 750,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6237	Publications	0,00	119 000,00	119 000,00
6238	Divers	33 000,00	5 500,00	5 500,00
6251	Voyages et déplacements	200,00	200,00	200,00
6256	Missions	100,00	100,00	100,00
6257	Réceptions	0,00	200,00	200,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	1 600,00	1 600,00
6262	Frais de télécommunications	300,00	100,00	100,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6287	Remboursements de frais	562 150,00	286 610,00	286 610,00
6288	Autres	50,00	55,00	55,00
63512	Taxes foncières	4 300,00	4 300,00	4 300,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	197 850,00	198 045,00	198 045,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	60 000,00	60 000,00	60 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	82 300,00	82 991,00	82 991,00
6413	Primes et gratifications	13 100,00	13 210,00	13 210,00
6415	Supplément familial	1 400,00	1 412,00	1 412,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	18 000,00	18 151,00	18 151,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	18 300,00	18 454,00	18 454,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	1 200,00	1 210,00	1 210,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	850,00	675,00	675,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	750,00	696,00	696,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	250,00	240,00	240,00
6478	Autres charges sociales diverses	700,00	706,00	706,00
648	Autres charges de personnel	1 000,00	300,00	300,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	167 520,00	155 810,00	155 810,00
65712	Subv. équipt Régions	0,00	30 300,00	30 300,00
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	167 000,00	125 000,00	125 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	520,00	510,00	510,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		15 402 520,00	18 390 302,00	18 390 302,00
66	Charges financières (b) (8)	176 000,00	133 000,00	133 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	176 000,00	133 000,00	133 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	45 000,00	45 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	45 000,00	45 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		15 578 520,00	18 568 302,00	18 568 302,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 116 000,00	1 134 000,00	1 134 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 116 000,00	1 134 000,00	1 134 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 116 000,00	1 134 000,00	1 134 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 116 000,00	1 134 000,00	1 134 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		16 694 520,00	19 702 302,00	19 702 302,00

+

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	RESTES A REALISER N-1 (13)			0,00
				+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			19 702 302,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	60 892,28
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	60 892,28
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 858 000,00	2 069 882,00	2 069 882,00
7061	Transport de voyageur	1 850 000,00	2 066 882,00	2 066 882,00
7083	Locations diverses	8 000,00	3 000,00	3 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	6 411 000,00	8 430 000,00	8 430 000,00
734	Versement de mobilité	6 411 000,00	8 430 000,00	8 430 000,00
74	Subventions d'exploitation	8 337 520,00	9 097 420,00	9 097 420,00
7471	Subv. exploitat° État	691 220,00	691 220,00	691 220,00
7472	Subv. exploitat° Régions	2 176 900,00	2 176 900,00	2 176 900,00
7473	Subv. exploitat° Départements	15 000,00	15 000,00	15 000,00
7478	Subv. exploitat° Autres EPL	45 000,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	5 409 400,00	6 214 300,00	6 214 300,00
75	Autres produits de gestion courante	7 000,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	7 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		16 613 520,00	19 597 302,00	19 597 302,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		16 613 520,00	19 597 302,00	19 597 302,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	81 000,00	105 000,00	105 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	81 000,00	105 000,00	105 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		81 000,00	105 000,00	105 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		16 694 520,00	19 702 302,00	19 702 302,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	19 702 302,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	130 000,00	20 000,00	20 000,00
2031	Frais d'études	130 000,00	20 000,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	4 041 000,00	4 378 100,00	4 378 100,00
2135	Installations générales, agencements	60 000,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	0,00	10 000,00	10 000,00
2181	Installat° générales, agencements	255 000,00	200 000,00	200 000,00
2182	Matériel de transport	3 300 000,00	3 418 000,00	3 418 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 000,00	1 000,00	1 000,00
2184	Mobilier	50 000,00	50 000,00	50 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	375 000,00	699 100,00	699 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 530 000,00	1 770 000,00	1 770 000,00
2313	Constructions	1 530 000,00	1 770 000,00	1 770 000,00
Total des dépenses d'équipement		5 701 000,00	6 168 100,00	6 168 100,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 313 000,00	1 227 000,00	1 227 000,00
1641	Emprunts en euros	1 121 000,00	1 026 500,00	1 026 500,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	192 000,00	200 500,00	200 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 313 000,00	1 227 000,00	1 227 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		7 014 000,00	7 395 100,00	7 395 100,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	81 000,00	105 000,00	105 000,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	81 000,00	105 000,00	105 000,00
13911	<i>Sub. équipt cpte résult. Etat</i>	28 000,00	26 000,00	26 000,00
13912	<i>Sub. équipt cpte résult. Régions</i>	19 000,00	34 000,00	34 000,00
13913	<i>Sub. équipt cpte résult. Départements</i>	0,00	12 000,00	12 000,00
13917	<i>Sub. équipt cpte résult. Budget communaut</i>	1 000,00	1 000,00	1 000,00
13918	<i>Autres subventions d'équipement</i>	33 000,00	32 000,00	32 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
2182	Matériel de transport	990 000,00	990 000,00	990 000,00
2313	Constructions	310 000,00	310 000,00	310 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 381 000,00	1 405 000,00	1 405 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		8 395 000,00	8 800 100,00	8 800 100,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 800 100,00
---	---------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 038 000,00	2 442 500,00	2 442 500,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	180 000,00	717 500,00	717 500,00
1312	Subv. équipt Régions	730 000,00	725 000,00	725 000,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
1318	Autres subventions d'équipement	128 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 941 000,00	3 923 600,00	3 923 600,00
1641	Emprunts en euros	4 941 000,00	3 923 600,00	3 923 600,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 979 000,00	6 366 100,00	6 366 100,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		5 979 000,00	6 366 100,00	6 366 100,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 116 000,00	1 134 000,00	1 134 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 000,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	20 000,00	6 000,00	6 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	18 000,00	24 000,00	24 000,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	3 000,00	4 000,00	4 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	7 000,00	6 000,00	6 000,00
28154	Matériel industriel	14 000,00	14 000,00	14 000,00
28181	Installations générales, agencements	3 000,00	8 000,00	8 000,00
28182	Matériel de transport	919 000,00	916 000,00	916 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	3 000,00	3 000,00
28184	Mobilier	69 000,00	57 000,00	57 000,00
28188	Autres	60 000,00	96 000,00	96 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 116 000,00	1 134 000,00	1 134 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 416 000,00	2 434 000,00	2 434 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		8 395 000,00	8 800 100,00	8 800 100,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 800 100,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature <small>(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)</small>	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					14 508 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					12 108 000,00									
0 022 227 X (161)	Crédit Foncier	31/12/2012	10/04/2013	10/04/2014	3 000 000,00	F	FIXE	3,920	3,993		A	C	N	A-1
09010175 (183)	BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST	27/12/2018	29/06/2020	29/09/2020	1 000 000,00	F	FIXE	1,390	1,404		T	C	N	A-1
1129556 (147)	Caisse Dépôts et Consignations	31/12/2008	23/01/2009	01/02/2010	1 000 000,00	F	FIXE	4,420	4,421		A	P	N	A-1
15489 00381 00063348 (153)	Crédit Mutuel	06/04/2011	01/07/2011	25/06/2012	108 000,00	F	FIXE	3,930	3,938		A	P	N	A-1
5385668 (181)	Caisse d'Epargne	10/12/2018	17/12/2018	25/03/2019	2 000 000,00	F	FIXE	1,370	1,391		T	C	N	A-1
MIN524827EUR (167)	Banque Postale	05/11/2015	30/06/2016	01/10/2016	1 000 000,00	F	FIXE	1,770	1,803		T	C	N	A-1
MIN538500EUR (188)	Caisse Française de Financement Local	30/10/2020	01/07/2021	01/10/2021	2 000 000,00	F	FIXE	0,410	0,417		T	C	N	A-1
MON524823EUR (163)	Banque Postale	21/10/2014	30/10/2014	01/02/2015	1 000 000,00	F	FIXE	2,050	2,087		T	C	N	A-1
MON524826EUR (166)	Banque Postale	05/11/2015	01/12/2015	01/03/2016	1 000 000,00	F	FIXE	1,650	1,682		T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					2 400 000,00									
LT079536 (146)	CA-CIB	31/12/2007	31/12/2007	15/06/2009	400 000,00	V	TAG03M	4,220	0,641		A	P	N	A-1
LT109615 (151)	CA-CIB	23/12/2010	30/12/2010	15/09/2011	2 000 000,00	V	EURIBOR03M	1,820	0,992		A	P	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

LAVAL AGGLOMERATION - TRANSPORTS LA - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					1 200 000,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					1 200 000,00									
Convention (190)	ETAT	19/02/2021	29/01/2021	29/01/2022	1 200 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
Total général					15 708 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		7 675 795,48					1 026 999,40	130 779,59	0,00	39 895,06
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		7 125 423,17					826 547,09	122 028,15	0,00	39 582,16
0 022 227 X (161)	N	0,00	A-1	1 200 000,02	5,28	F	FIXE	3,920	200 000,00	47 693,33	0,00	28 964,44
09010175 (183)	N	0,00	A-1	833 333,30	12,49	F	FIXE	1,390	66 666,68	11 235,83	0,00	87,83
1129556 (147)	N	0,00	A-1	173 611,41	1,08	F	FIXE	4,420	84 928,78	7 673,62	0,00	3 586,86
15489 00381 00063348 (153)	N	0,00	A-1	35 145,08	3,48	F	FIXE	3,930	8 284,95	1 381,20	0,00	547,99
5385668 (181)	N	0,00	A-1	1 466 666,67	10,98	F	FIXE	1,370	133 333,32	19 408,33	0,00	351,28
MIN524827EUR (167)	N	0,00	A-1	583 333,35	8,50	F	FIXE	1,770	66 666,68	9 882,50	0,00	2 286,25
MIN538500EUR (188)	N	0,00	A-1	1 833 333,35	13,50	F	FIXE	0,410	133 333,32	7 311,67	0,00	1 742,50
MON524823EUR (163)	N	0,00	A-1	466 666,64	6,83	F	FIXE	2,050	66 666,68	9 054,17	0,00	1 359,24
MON524826EUR (166)	N	0,00	A-1	533 333,35	7,92	F	FIXE	1,650	66 666,68	8 387,50	0,00	655,77
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		550 372,31					200 452,31	8 751,44	0,00	312,90
LT079536 (146)	N	0,00	A-1	36 852,31	0,46	V	TAG03M	2,120	36 852,31	479,82	0,00	0,00
LT109615 (151)	N	0,00	A-1	513 520,00	2,71	V	EURIBOR03M	1,633	163 600,00	8 271,62	0,00	312,90
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		1 000 000,00					200 000,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

LAVAL AGGLOMERATION - TRANSPORTS LA - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		1 000 000,00					200 000,00	0,00	0,00	0,00
Convention (190)	N	0,00	A-1	1 000 000,00	4,08	F	FIXE	0,000	200 000,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		8 675 795,48					1 226 999,40	130 779,59	0,00	39 895,06

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	12	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	8 675 795,48	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €	19/06/2017

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	10	19/06/2017
L	Frais d'études et d'insertion non suivis de travaux	5	19/06/2017
L	Subventions d'équipement : biens, mobilier et études	5	19/06/2017
L	Subventions d'équipement : biens immobiliers et infrastructures	30	19/06/2017
L	Subventions d'équipement : équipements structurants d'intérêt national	40	19/06/2017
L	Logiciels	5	19/06/2017
L	Autres immobilisations corporels	5	19/06/2017
L	Agencement et aménagement de terrains	20	19/06/2017
L	Agencement et aménagement de bâtiments	20	19/06/2017
L	Parkings	30	19/06/2017
L	Constructions - Bâtiments en dur **	30	19/06/2017
L	Constructions - Bâtiments préfabriqués **	15	19/06/2017
L	Constructions pour autrui - durée du bail	0	19/06/2017
L	Constructions - Bâtiments d'exploitation (1)	50	19/06/2017
L	Réseaux d'eau (1)	50	19/06/2017
L	Réseaux d'assainissement (1)	50	19/06/2017
L	Véhicules légers neufs (Voitures...)	7	19/06/2017
L	Véhicules légers (Voitures...) d'occasion	4	19/06/2017
L	Véhicules lourds neufs (camions, bennes,...)	10	19/06/2017
L	Véhicules lourds d'occasion (camions, bennes,...)	5	19/06/2017
L	Bus	12	19/06/2017
L	Autre matériel de transport	5	19/06/2017
L	Matériel et mobilier	10	19/06/2017
L	Matériel informatique	5	19/06/2017
L	Matériel de spectacle	10	19/06/2017
L	Matériel industriel	10	19/06/2017
L	Poteaux d'incendie	50	19/06/2017
L	Autre matériel	10	19/06/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00
Prestations MOBITUL impayés	0,00	08/11/2021	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 332 000,00	I 1 332 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 227 000,00	1 227 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 026 500,00	1 026 500,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	200 500,00	200 500,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		105 000,00	105 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	105 000,00	105 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 332 000,00	0,00	0,00	1 332 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 134 000,00	III 1 134 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 134 000,00	1 134 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00
28131	Bâtiments	6 000,00	6 000,00
28135	Installations générales, agencements, ...	24 000,00	24 000,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	4 000,00	4 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	6 000,00	6 000,00
28154	Matériel industriel	14 000,00	14 000,00
28181	Installations générales, agencements	8 000,00	8 000,00
28182	Matériel de transport	916 000,00	916 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 000,00	3 000,00
28184	Mobilier	57 000,00	57 000,00
28188	Autres	96 000,00	96 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 134 000,00	0,00	0,00	0,00	1 134 000,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 332 000,00
Ressources propres disponibles	IV	1 134 000,00
Solde	V = IV – II (6)	-198 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65712	Région Pays de la Loire	Subvention Destineo régional	A définir	Région	30 300,00
6574	Vélos électriques	Participation achat de vélos électriques	Particuliers	Personne physique	30 000,00
6574	Co voiturage	Participation application KLAXIT	KLAXIT	Entreprises	60 000,00
6574	Projet AAP vélo	Subvention projet AAP VELO	A définir	Autre personne de droit public	10 000,00
6574	Mobilité positive	Subvention Mobilité positive	A définir	Autre personne de droit public	25 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
D 17-BUS 2017/1 BUS 2017-2022	4 560 000,00	0,00	4 560 000,00	3 467 693,41	0,00	0,00
D 22-BUS 2021/1 BUS 2022-2030	14 380 000,00	0,00	14 380 000,00	0,00	3 418 000,00	0,00
D 22 STATION 2022/1 STATION AVITAILLEMENT ELECTRIQUE - GAZ	3 100 000,00	0,00	3 100 000,00	8 181,00	1 420 000,00	0,00
D 14-SAEIV 2014/1 SYSTEME INFORMATION VOYAGEURS BILLETIQUE	2 150 000,00	0,00	2 150 000,00	898 449,00	342 500,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	2,00	0,25	2,25
ADJOINT ADMINIS.TER.PL.1E	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,25	1,25
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	2,00	0,25	2,25

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444	0,00	A	CDD CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444	0,00	A	CDD CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

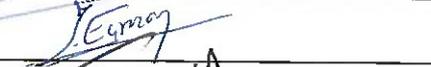
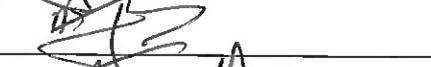
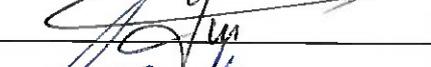
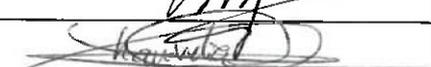
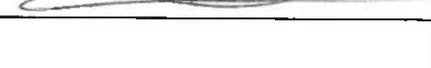
Nombre de membres en exercice : 75
 Nombre de membres présents : 47
 Nombre de suffrages exprimés : 67
 VOTES :
 Pour : 54
 Contre : 0
 Abstentions : 13

Date de convocation : 13 décembre 2022

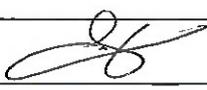
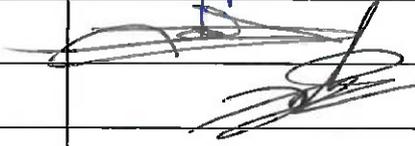
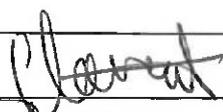
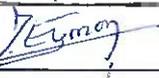
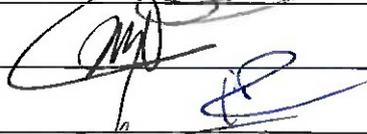
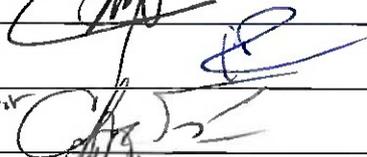
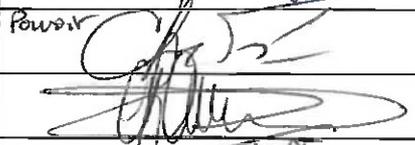
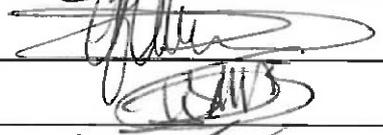
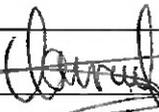
Présenté par le Président, Florian BERCAULT
 A Laval, le 19 décembre 2022

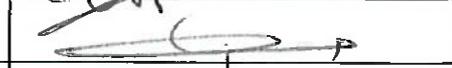
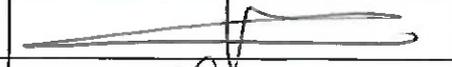
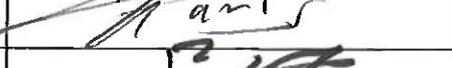
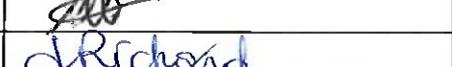
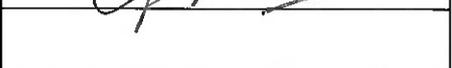
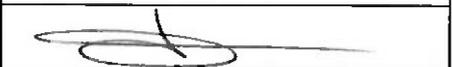
Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire
 A Laval, le 19 décembre 2022

Les membres du Conseil Communautaire

AGOSTINO Guillaume	
ALEXANDRE Christelle	
ALLAIRE Jérôme	
BARRÉ Olivier	
BEGON Geoffrey	
BERCAULT Florian	
BERROU François	
BERTIER Bruno	
BESANÇON Pierre	
BLANCHET Marcel	
BOISGONTIER Marie	
BORDE Yannick	
BOUILLON Nicole	
BOURGEAIS Bernard	
BROCAIL Julien	
BROUSSEY Loïc	
BURON Sébastien	
CAPLAN Antoine	
CARDOSO David	
CHARBONNIER James	
CHAUVELIER Lucie	
CHESNEL Annette	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

CLAVREUL Marie-Cécile	
COIGNARD Jean-Marc	
COQUEREAU Noémie	
D'AGOSTINO Vincent	
DAVOUST Nadège	
DESTAIS Sébastien	
DEULOFEU Jean-Louis	
DEULOFEU Nicolas	
DROGUET Christine	
DUBOIS Christine	
EYMON Isabelle	
FERRON Béatrice	
FLÉCHARD Bruno	
FOUGERAY Isabelle	
FRANÇOIS Marjorie	
GALLACIER Dominique	
GARNIER Caroline	
GUESNÉ Pierrick	
GRANDIÈRE Chantal	
HOYAUX Georges	
JANVIER Anne-Marie	
LE GAL-HUAUMÉ Paul	
LE MÉE CLAVREUL Marie-Laure	
LE RIDOU Fabienne	
LEFORT Christian	
LHOTELLIER Hervé	
LOISEAU Céline	
MARQUET Mickaël	

IV - ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES	IV D2
MICHEL Louis	
MORAND Éric	
MOREL Jean-Bernard	
MORIN Patrice	
OGBI Kamel	
PAILLARD Michel	
PAILLARD Vincent	
PARIS Éric	
PÉNIGUEL Patrick	
PETRON Camille	
PILLON Didier	
POIRIER Georges	
POISSON Gwénaél	
RICHARD Damien	
RICHARD Jocelyne	
ROBIN Fabien	
ROCHERULLÉ Michel	
ROULLIER Anthony	
ROY Catherine	
SEGRETAIN Corinne	
SOULTANI Samia	
THIOT Jean-Pierre	
TOQUET Guy	
TRAVERS Gérard	
VIELLE Sylvie	

Certifié exécutoire par le Président, Florian BERCAULT, compte tenu de la transmission en préfecture, le 23 décembre 2022 et de la publication le 23 décembre 2022

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200083392-20221219-S8-CC-174A-2022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2022

Mise en ligne : le 23-12-22

A Laval, le 23 décembre 2022